

Les conseils sur l'aménagement du domicile

Présentation

L'aidant d'une personne âgée dépendante ou handicapée (enfant ou adulte), peut constater que **le logement de son proche ou le sien**, s'il l'accueille à son domicile, **n'est pas ou plus adapté**. C'est parfois la **sécurité** de la personne aidée qui est ainsi mise en jeu. Dans ces conditions, cela nécessite de la part de l'aidant et de la personne aidée, plus d'attention, de vigilance aux risques (notamment de chutes chez les personnes âgées).

Pour prévenir ces risques, il est donc utile de repenser de manière plus fonctionnelle l'arrangement de certaines pièces du logement et les équipements.

Des professionnels peuvent donner des conseils sur l'adaptation du logement, sur les aides techniques existantes ainsi que sur les financements possibles en cas de besoin de travaux d'adaptations importants. Des spécialistes tels que les ergothérapeutes en particulier apportent une aide à l'aménagement du domicile en identifiant les endroits et comportements à risque, en préconisant des aménagements simples, en donnant des conseils (tels que sur des systèmes de rangements plus accessibles...), et en identifiant le cas échéant les besoins d'aménagements plus importants et les aides techniques indispensables.

Cela concerne tout aussi bien les personnes propriétaires de leur logement que les personnes locataires (du parc privé et du parc social).

Qui contacter pour en savoir plus et pour faciliter les démarches d'adaptation du logement ?

Pour les personnes en situation de handicap de moins de 60 ans :

- **La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)** 48 avenue de la République - 68000 Colmar - 03 89 30 68 10.

Pour les personnes âgées de plus de 60 ans :

- **Le Pôle Gériatrique du Conseil Départemental du Haut-Rhin.** Pour en savoir plus, vous pouvez cliquer [ici](#).
- **La Clé des Aînés (pour les retraités mulhousiens)** - 41 avenue du Président Kennedy 68100 Mulhouse - 03 89 33 79 29 -
- **Les caisses de retraite dans le cadre de leurs prestations d'action sociale**, peuvent proposer à leurs ressortissants des aides à l'amélioration de l'habitat et notamment son aménagement pour en faciliter l'accès et l'usage.

Handicap et dépendance
Accompagner un proche
en Haut-Rhin

Parole aux
familles

Udaf
UNION Départementale des
Associations
FAMILIALES
du Haut-Rhin

Le dispositif de "**Bien chez moi**" (service d'évaluation pour le domicile), pour les allocataires de 75 ans et plus des caisses de retraite complémentaire **Agirc et Arrco** . Numéro azur : 0810 360 560.

Des acteurs dans le Haut-Rhin (associations, services, établissements...) qui peuvent vous aider directement ou vous informer, vous orienter :

> ADIL 68- Association Départementale pour l'Information sur le Logement - 16a Avenue de la liberté - 68000 - Colmar - 03 89 21 75 35 - - www.adil68.org

> CICAT 68 - Centre d'Information et de Conseil en Aides Techniques - (Sur RDV !!) - 1 Place Franklin - CS 72156 - 68060 - MULHOUSE Cedex 02 - 03 67 26 02 69 - contact@cicat68.fr -

> RIVAGE Centre - Plate-forme de répit et d'accompagnement - 28 rue des Vosges - 68000 - Colmar - 03 89 80 93 71 - -

> RIVAGE Sud - Plate-forme de répit et d'accompagnement - 75 allée Gluck BP 217 - 68060 - Mulhouse Cedex - 03 89 32 47 87 - -